



**Convention internationale  
sur la protection des droits  
de tous les travailleurs  
migrants et des membres  
de leur famille**

Distr. générale  
14 avril 2014

Original: français

---

**Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs  
migrants et des membres de leur famille**  
Vingtième session

**Compte rendu analytique de la deuxième partie (publique)\* de la 261<sup>e</sup> séance\*\***

Tenue au Palais Wilson, à Genève, le vendredi 11 avril 2014, à 15 heures

*Président:* M. Carrión Mena

**Sommaire**

Questions d'organisation

Clôture de la session

---

\* Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour la première partie (privée) de la séance.

\*\* Il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour les 254<sup>e</sup> à 260<sup>e</sup> séances.

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.14-42436 (F) 140414 140414



\* 1 4 4 2 4 3 6 \*

Merci de recycler



*La deuxième partie (publique) de la séance commence à 15 h 25.*

#### **Questions d'organisation**

1. **Le Président** dit que le Comité a mené presque toutes les activités prévues dans son programme de travail. En effet, le Comité a élu le Bureau, examiné les rapports et observations de l'Uruguay, d'El Salvador, de Cabo Verde, de la Turquie ainsi que du Timor-Leste et adopté définitivement les observations finales concernant le Mali, les Philippines et les Seychelles. Il a également tenu un intéressant débat général sur l'exploitation et la protection sur le lieu de travail, auquel des organisations non gouvernementales et gouvernementales ont apporté une très utile contribution, ainsi qu'une longue réunion avec François Crépeau, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants. Il a en outre rencontré des représentants syndicaux, avec lesquels il se doit d'entretenir une relation fluide et permanente aux fins de la réalisation des droits des travailleurs migrants, ainsi que M<sup>me</sup> Throssell, avec laquelle il a examiné la question des relations avec la presse. De plus, le Bureau a pu faire part de ses préoccupations à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme lors d'une réunion très productive. Le Comité a également adopté son rapport annuel à l'Assemblée générale.

#### **Clôture de la session**

2. Le Président annonce que la vingt et unième session du Comité se tiendra en septembre 2014. Après un échange de félicitations et de remerciements, il prononce la clôture de la vingtième session.

*La séance est levée à 15 h 30.*